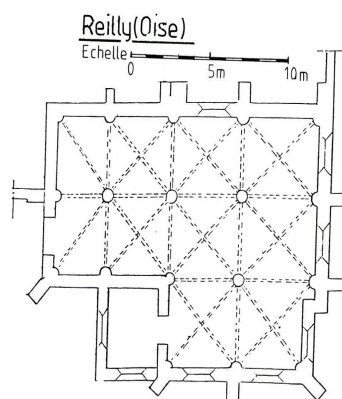
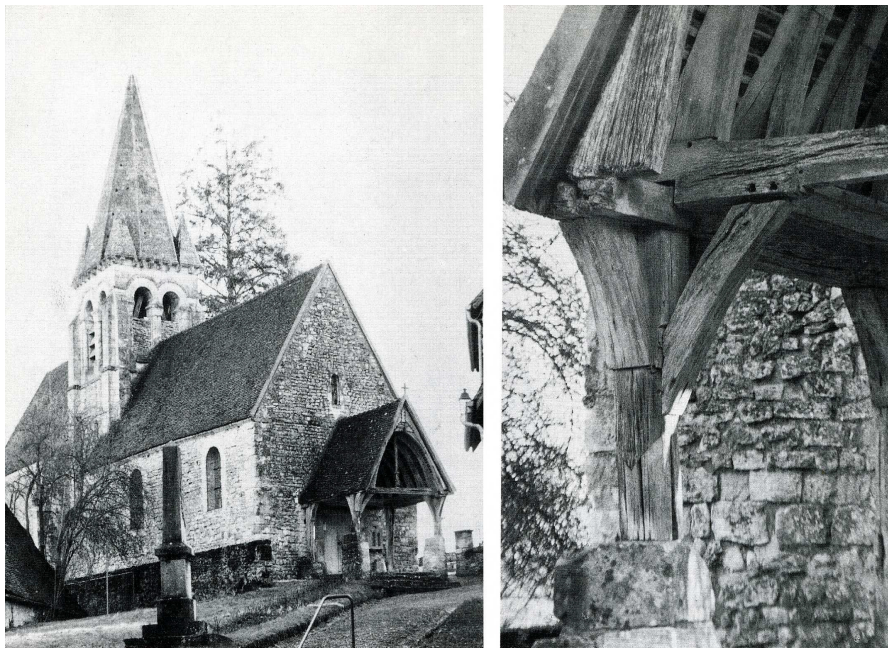


REILLY

(Oise, canton de Chaumont-en-Vexin, arrond. de Beauvais, 126 hab.)

L'église Saint-Aubin de Reilly, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1929, est un édifice de plan presque carré, avec une nef à deux vaisseaux de deux travées, plus une travée supportant le clocher, un chœur à chevet plat d'une travée, à deux vaisseaux également, et deux chapelles au sud. La nef, quoique remaniée, est datée de la fin du XI^e s. par le linteau du portail. Elle a été par la suite, comme le chœur et la chapelle, voûtée sur croisée d'ogives. Le clocher, de plan carré et ouvert de baies géminées à l'étage du beffroi, est surmonté d'une belle flèche octogonale en pierre, qui peut remonter au premier quart du XII^e s., ce qui en ferait l'une des premières de ce type construites dans le Vexin français. Un très beau porche en bois précède l'ensemble. Sa charpente, en forme de carène de navire renversée, remonte au XVI^e s., date à laquelle les fenêtres de la nef furent agrandies et le toit surélevé. Ce porche était en mauvais état, notamment les parties exposées aux intempéries au sud et à l'ouest. Pour permettre la restauration des pièces de bois défectueuses, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 15 000 F.



Reilly (Oise).